

Commune de Valmont

## **7.6 Annexes sanitaires du Plan Local d'Urbanisme**



*Approbation de la Révision par DCM du 16/02/2012*

*Le Maire*



# **Commune de VALMONT**

**PLAN LOCAL D'URBANISME**

**ANNEXE SANITAIRE  
EAU POTABLE**

## **NOTE TECHNIQUE**

---

**Décembre 2010**

---



La distribution en eau potable de la commune de VALMONT est assurée sur plus de 92 % de son territoire par le Syndicat des Eaux de FOSCHVILLER.

Seul 102 habitants situés à l'Est de la Rue de la Gare sont desservis par le Syndicat des Eaux de BARST.

**N.B.** : la présente note technique ne porte que sur les ouvrages du SIE BARST et devra être complété par la présentation des infrastructures du SIE de FOLSCHVILLER pour décrire le système de distribution en eau potable de l'ensemble de la commune.

## **1. Description des installations du SIE BARST**

### **1.1 LOCALISATION DES PRINCIPAUX POINTS DE PRELEVEMENT**

Le SIEB possède à l'heure actuelle un moyen de production constitué de deux forages en nappe profonde (grès vosgien) situés à MOULIN-NEUF ;

#### **FORAGE N° 2**

Profondeur : 236 m  
Année de création : 1972  
Débit : 86 m<sup>3</sup>/heure

#### **FORAGE N° 3**

Profondeur : 225 m  
Année de création : 1996  
Débit : 84m<sup>3</sup>/heure

### **1.2 QUALITE DE L'EAU ET PERIMETRE DE PROTECTION**

- La procédure d'autorisation de l'utilisation de l'eau prélevée en vue de la consommation humaine ainsi que l'établissement des périmètres de protection est terminée. L'arrêté préfectoral n° 2005-AG/3-192 a été signé le 1<sup>er</sup> juillet 2005.
- Les terrains du périmètre immédiat ont été acquis en 2006.

Ces eaux sont conformes aux normes Européennes de potabilité, tant au niveau bactériologique qu'au niveau chimique.

La qualité de l'eau distribuée est surveillée par la Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociales (DDASS) et les analyses faites par le Laboratoire Départemental d'Analyses de METZ.

Les analyses effectuées en 2009 sont au nombre de 20

- Chez le particulier (Bactério-chimique) 14 analyses
- Au forage 2 pas d'analyse
- Au forage 3 1 prélèvement

- A la station (Bactério-physico-chimique) 5 analyses : 100 % de conformité bactériologique et 100 % de conformité chimique.

Sur le réseau : 100 % de conformité bactériologique et 100 % de conformité chimique.

Les analyses faites jusqu'à ce jour en 2010 confirment les bons résultats de 2009.

### CONCLUSION GENERALE = COMMENTAIRE CONCLUSION SANITAIRE

L'eau distribuée par le SIE de BARST, au cours de l'année 2009 et 2010 est d'excellente qualité bactériologique. Elle est restée conforme aux exigences de qualité fixées pour les substances indésirables (nitrates, fluor.....), les paramètres physico-chimiques en relation avec la structure naturelle des eaux (sodium, chlorures.....), les substances toxiques et les pesticides.

### 1.3 USINE DE TRAITEMENT – DEFERRISATION

- Une nouvelle usine de traitement d'une capacité de 170 m<sup>3</sup>/h, commencée fin 2007 a été mise en service le 17 décembre 2008.
- Ce nouvel équipement se compose d'une tour d'oxydation suivie de 2 filtres fermés, d'une bache de stockage de 650 m<sup>3</sup> compartimentée (2 x 325), d'une bache d'eau de lavage non chlorée de 40 m<sup>3</sup>, de 2 groupes de pompes et d'une désinfection par chloration.

Les altitudes de la bache de 650 m<sup>3</sup> à MOULIN-NEUF sont : 226 Radier ®  
231.38 Trop plein (TP)

La capacité de l'usine (3 800 m<sup>3</sup>/J) est bien supérieure au besoin de pointe (1 800 m<sup>3</sup>/j).

### 1.4 RESEAU DE DISTRIBUTION

L'eau traitée est pompée vers les deux réservoirs de tête :

→ Réservoir de Lachambre 2 x 300 m<sup>3</sup> Cotes 337.38 R  
340.82 TP

Le débit de pompage est de 82 m<sup>3</sup>/h vers LACHAMBRE, exceptionnellement 108 m<sup>3</sup>/h

→ Réservoir de Guenviller 1 x 500 m<sup>3</sup>/h Cotes 338.45 R  
342.18 TP

Le débit de pompage est de 60 m<sup>3</sup>/h vers Guenviller

- Le réservoir de LACHAMBRE alimente : - Départ 1 : Lachambre, Altviller, Holbach  
- Départ 2 : Chemin des Romains à LACHAMBRE  
et la Cité de PETIT-EBERSVILLER-  
VALMONT  
- Départ 3 : Petit-Ebersviller, Moulin-Neuf et  
Macheren

Le réservoir de GUENVILLER alimente : Guenviller, Marienthal, Barst

Le réservoir sur tour de BARST : 350 m<sup>3</sup> Cotes 301.87 R  
307.47 TP

est alimenté (28m<sup>3</sup>/h maxi) par le réservoir de GUENVILLER. Il dessert : Cappel, Hoste et Valette.

Chaque ouvrage est fermé, clôturé et équipé d'une télégestion. Ce système détecte tout dysfonctionnement (intrusion – débit anormalement élevé – niveaux.....) en temps réel et informe le service d'astreinte par message vocal 24/24 h.

Le quartier Est de VALMONT, desservi par le SIE de BARST, est alimenté par une conduite DN200 mm Fonte depuis le réservoir de 600 m<sup>3</sup> de LACHAMBRE.

La défense incendie réglementaire est assurée par le réseau d'eau potable.

Une sécurité d'approvisionnement est possible :

- 1- Par le réservoir de Guenviller (réseau maillé)
- 2- Par le Syndicat des Eaux de Folschviller (interconnexion du réseau Rue de la Gare)
- 3- Par le réseau de St-Avold (Interconnexion Rue de Quebec)

La Pression statique est comprise entre 2.5 bars (Chemin Napoléon) et 7 bars (Rue de Strasbourg)

## **2. Alimentation en eau potable des zones d'extension futures**

La desserte en eau potable des zones d'extensions futures (quartier est) ne posera aucun problème particulier.

Les infrastructures existantes : station de traitement, réservoir, conduite d'adduction sont suffisantes pour l'urbanisation projetée.

## **3. Pièces jointes :**

- Plan du réseau
- Procès-verbal essais P.I. (Source SDIS)



# **Commune de VALMONT**

**PLAN LOCAL D'URBANISME**

**ANNEXE SANITAIRE  
ASSAINISSEMENT**

## **NOTE TECHNIQUE**

---

**Décembre 2010**

---



# Sommaire

## 1- Description des installations du SIA3V

- 1.1 Collecte E.U. et E.P.
- 1.2 Transport stockage
- 1.3 Traitement

## 2- Urbanisation future

- 2.1 Collecteur séparatif
- 2.2 Transport stockage
- 2.3 Traitement

## 3. Pièces jointes :

Plan du réseau

- La commune de Valmont a transféré la compétence assainissement au SIA3V en 1997.
- La compétence assainissement pluvial reste du ressort de la commune.
- La compétence assainissement non collectif devrait être transférée, courant 2011, au SIA3V. Une étude spécifique zonage des périmètres desservis par l'assainissement collectif ainsi que l'état des lieux des dispositifs individuels a été lancé au 2<sup>ème</sup> semestre 2010.

## 1. Descriptif des installations

### 1.1 COLLECTE EAUX USEES – EAUX PLUVIALES

- L'ensemble des eaux usées de la commune sont collectées et acheminées vers la station d'épuration intercommunale située à FOLSCHVILLER, Route de Lelling. Le dispositif de collecte est en grande partie du type unitaire.

Les rues Chateaubriand et Lamartine sont desservies par le réseau de Folschviller.

La Rue du Ruisseau, la Grand'Rue entre l'église et la Rue du Coin sont desservies par un réseau pseudo-séparatif (les immeubles sont raccordés en unitaire sur un nouveau réseau parallèle à l'ancien réseau devenu pluvial qui collecte : avaloirs et fossés provenant de bassins versants extérieurs.

Les nouveaux lotissements : « les horizons, le stade, les Blés d'or » sont réalisés en séparatif.

- Pour les eaux pluviales, une étude hydraulique réalisée en 1997 par la DDAF a démontré que certains collecteurs ont des capacités d'ores et déjà insuffisantes pour évacuer les débits de fréquence décennale estimée selon l'instruction technique relative aux réseaux d'assainissement des agglomérations du 21 juin 1977. Des travaux (renforcement – détournement des bassins versants extérieurs, bassins de rétention) ont depuis été entrepris sur les zones considérées comme les plus exposées.

La commune a décidé, dans le cadre de l'urbanisation, de ne plus apporter de débit supplémentaire sur les collecteurs existants. Cette maîtrise des débits, avec installations d'ouvrages de stockage et de régulation, est faite en application de l'article 35 de la loi sur l'Eau du 03 janvier 1992.

Le milieu récepteur est le ruisseau dit de VALMONT, affluent de la Nied allemande.

### 1.2 TRANSPORT ET STOCKAGE

Les effluents sont collectés et transportés jusqu'à la station d'épuration. Le quartier Est transite par un bassin de pollution de 400 m<sup>3</sup> situé au Sud des Ets SOTRANS. Un poste de refoulement puis une conduite gravitaire Rue de Gaules les dirige vers un bassin de pollution de 270 m<sup>3</sup> situé au Sud de la Sté L. F.M. Sur cet ouvrage se déverse également les effluents du village. Un second poste de refoulement envoie les effluents sur un réseau gravitaire sur le ban de FOLSCHVILLER.

Un bassin de pollution de 80 m<sup>3</sup> situé Rue du Chemin de Fer à l'aval du quartier Ouest et du lotissement du Stade lamine le débit avant rejet sur le poste de refoulement L. F.M.

### **1.3 TRAITEMENT DES EAUX USEES**

La station d'épuration située à FOLSCHVILLER est dimensionnée pour 15 500 équivalents habitants. Elle traite la pollution de VALMONT mais aussi FOLSCHVILLER, MACHEREN en partie, HOLBACH, LACHAMBRE et ALTVILLER.

Le SIA3V traite ainsi les effluents de 12 115 habitants (dernier recensement de la population) pour un volume d'environ 556 900 m<sup>3</sup> se décomposant comme suit :

- ALTVILLER	571 habitants pour un volume annuel de	21 685 m <sup>3</sup>
- FOLSCHVILLER	4 423 habitants pour un volume annuel de	258 855 m <sup>3</sup>
- LACHAMBRE	710 habitants pour un volume annuel de	27 620 m <sup>3</sup>
- MACHEREN	3 043 habitants pour un volume annuel de	110 059 m <sup>3</sup>
- VALMONT	3 368 habitants pour un volume annuel de	138 681 m <sup>3</sup>

Pour information, le volume en 2008 était de 577 618 m<sup>3</sup>. Certains rejets industriels sont également acheminés et traités par l'usine de dépollution de FOLSCHVILLER. Les volumes précités incluent les rejets industriels.

Les tableaux suivants récapitulent les caractéristiques de la Station d'épuration

# STATION D'EPURATION DE FOLSCHVILLER

## DONNEES DE BASE

### Rappel des données hydrauliques existantes

Le tableau ci-dessous récapitule le débit journalier, horaire moyen et horaire de pointe qui parviennent à la station :

Situations	Unités	Temps sec	Temps de pluie
Volume journalier d'eaux usées	m <sup>3</sup> /j	4 500	9 600
Débit moyen	m <sup>3</sup> /h	188	400
Débit de pointe admis sur la station	m <sup>3</sup> /h	255	400

### Charges de pollution (capacité STEP actuelle)

Les charges polluantes journalières pouvant être traitées sont récapitulées dans le tableau ci-après :

Situations	Unités	Temps sec	Coeff. Charge de temps de pluie	Temps de pluie
DBO5	kg/j	920	1.5	1 380
DCO	kg/j	1 932	1.5	2 898
MES	kg/j	1 012	2.0	2 024
NK	kg/j	202	1.2	242
Pt	kg/j	28	1.5	42

### Périodes type

La semaine type est constituée de 5 jours de temps sec + 2 jours de temps de pluie

# STEP DE FOLSCHVILLER - 2009

## Entrée Station

Date	Débit m <sup>3</sup> /j	DBO5		DCO		MEST		NK		PT	
		Teneur (mg/l)	Charge (kg/j)								
26/01 SATESE	2780	150	417	351	976	130	361	28	78	2,9	8,1
03/03 SATESE	1760	300	528	545	959	260	458	44	77	4,7	8,3
04/05 ATC	1860	300	558	735	1367	300	558	59	110	6,7	12,5
30/06 ATC	2140	190	406	764	1635	410	877	55	118	6,8	14,6
26/08 SATESE	1180	430	507	878	1036	270	319	70	83	7,4	8,7
27/10 ATC	1250	720	900	1201	1501	290	363	80	100	6,8	8,5
MOYENNE	1828	302	553	681	1246	268	489	52	94	5,5	10,1

## Sortie Station

Date	Débit m <sup>3</sup> /j	DBO5		DCO		MEST		NK		PT	
		Teneur (mg/l)	Charge (kg/j)								
26/01 SATESE	2780	4	10,8	24	67	6	16,7	3,9	10,8	0,2	0,6
03/03 SATESE	1760	2	3,3	25	44	4	6,3	3,9	6,9	0,1	0,2
04/05 ATC	1860	2,3	4,3	28	52	2	3,7	4,9	9,1	0,3	0,5
30/06 ATC	2140	2,3	4,9	31	66	5,2	11,1	2	4,3	0,6	1,2
26/08 SATESE	1180	4	4,4	22	26	4	4,7	2,5	2,9	0,3	0,3
27/10 ATC	1250	9	11,3	37	46	2	2,5	1,5	1,9	1,9	2,4
MOYENNE	1828	3,6	6,5	27	50	4,1	7,5	3,3	6,0	0,5	0,9

Valeur maxi  
Valeur mini



## ✓ Principales caractéristiques

Type d'épuration	B.A. Aération Prolongée	Capacité de traitement	15300	EH
Constructeur	France Assainissement	en charge DBO <sub>5</sub>	920	kg/j
Maître d'Ouvrage	S.I.A.3V.	en volume Q <sub>jour</sub>	2720	m <sup>3</sup> /j
Exploitant	S.T.M.O.	en volume V <sub>réf</sub>	5400	m <sup>3</sup> /j
Population raccordée	10400	habitants		
Pollution industrielle	3000 -6000	EH	Date de mise en service	2005
Zone d'anoxie : V= 700 m <sup>3</sup>				
Bassin d'aération : V= 2 700 m <sup>3</sup>				
Clarificateur : S= 560 m <sup>2</sup> V= 2 120 m <sup>3</sup>				
Serre Solaire: S=1 280 m <sup>2</sup> V= 510 m <sup>3</sup>				

## ✓ Communes raccordées

Folschviller, Valmont, Lachambre, Altviller, Holbach

## ✓ Obligations réglementaires :

	Volume tps sec	Volume tps pluie	DBO <sub>5</sub>	DCO	MEST	NK	NH <sub>4</sub>	NGL	Pt
Teneur	4500	6120	25	100	30	/	/	15	2
Rendement			90	75	90	/	/	70	80

## ✓ Résultats de la station

	date	taux de trait.	cond clim / pluvio (mm)	Vol m <sup>3</sup> /j	DBO <sub>5</sub>			DCO			MEST			NK			Pt			Taux de charge	
					ES kg/j	SS mg/l	η %	ES kg/j	SS mg/l	η %	ES kg/j	SS mg/l	η %	ES kg/j	SS mg/l	η %	ES kg/j	SS mg/l	η %	Vol. %	DBO <sub>5</sub> %
A	01/07	90	G	3320	465	2,2	98	767	19	92	332	7,6	92	70	1,4	93	6,3	0,41	78	122	51
A	04/07	100	TSE	1450	841	2,8	99	1546	25	98	479	2,0	99	96	1,6	98	9,7	0,69	90	53	91
A	09/07	100	TSE	1320	620	2,0	99	1315	26	97	541	4,4	99	94	2,3	97	11	0,45	95	49	67
S	06/07	100	H	1660	432	2,0	98	792	30	93	266	2,0	98	73	2,0	95	6,0	2,1	41	61	47
A	01/08	60	TSE	4045	445	2,8	97	849	18	91	372	3,2	97	69	4,4	74	6,9	0,14	92	149	48
A	05/08	100	TSE	1460	467	2	99	939	27	96	423	4,8	98	76	2,1	96	9,2	1,4	78	54	51
A	09/08	70	P/16	6030	277	1,8	96	736	16	87	434	4	94	57	1,4	85	4,9	0,5	38	222	30
S	07/08	100	H/1	1220	464	2	99	966	28	96	354	2	99	76	3,0	95	8,4	2,2	68	45	50
A	05/09	100	TSC	1860	558	2,3	99	1367	28	96	558	2	99	110	4,9	92	12	0,29	96	68	61
A	08/09	100	O/5	2140	407	2,3	99	1635	31	96	877	5,2	99	118	2	96	15	0,58	91	79	44
A	10/09	100	TSE	1250	900	9	99	1501	37	97	363	2	99	100	1,5	98	8,5	1,9	72	46	98
P	01/09	85	H	2780	417	3	98	976	24	93	361	6	95	78	3,9	86	8,1	0,21	93	102	45
P	03/09	100	H	1760	528	1	99	959	25	95	458	3	99	77	3,9	91	8,3	0,13	97	65	57
P	08/09	100	S	1180	507	3	99	1036	22	97	319	4	99	83	2,5	96	8,7	0,30	96	43	55

A : bilan ATC S : bilan SATESE P : bilan SATESE Privé

## ✓ Production de boues

Caractéristiques : Boues séchées sur serre solaire (siccité moyenne: 77 %)		
Quantité de boues évacuées :	363 TMS	
Destinations : VA		
Quantité de boues stockées entre la première et la dernière visite :	-93 TMS	nb jour période : 419
Production de boues entre la première et la dernière visite :	270 TMS	
Production annuelle :	236 TMS	Stockage
Production théorique :	225 TMS/pop racc	132 TMS/DBO <sub>5</sub> éliminée
Taux de production :	105 % /pop racc	179 % /DBO <sub>5</sub> éliminée
		Conditions : filtres à plateaux + serre solaire
		Volume : 510 m <sup>3</sup>
		Autonomie: 1 an

## Observations :

Production de boues en légère augmentation mais comparable à l'année précédente. Elle correspond à la charge de pollution habituellement traitée inhérente au traitement des effluents urbains et industriels. Boues valorisables en agriculture

## ✓ Fonctionnement de la station

Tenu du cahier de suivi :	Exemplaire. Edition informatique d'un rapport journalier
Travaux réalisés ou programmés :	Remplacement de la double bâche faisant office de toiture à la serre solaire le 20 juillet 2009
Incident de fonctionnement – Impact :	Aucun incident majeur signalé

✓ **Principales caractéristiques**

Type d'épuration	B.A. Aération Prolongée	Capacité de traitement	15300	EH
Constructeur	France Assainissement	en charge DBO <sub>5</sub>	920	kg/j
Maître d'Ouvrage	S.I.A.3V.	en volume Q <sub>jour</sub>	2720	m <sup>3</sup> /j
Exploitant	S.T.M.O.	<b>en volume V<sub>réf</sub></b>	<b>5400</b>	<b>m<sup>3</sup>/j</b>
Population raccordée	10400	habitants		
Pollution industrielle	3000 -6000	EH	Date de mise en service	2005
Zone d'anoxie : V= 700 m <sup>3</sup>				
Bassin d'aération : V= 2 700 m <sup>3</sup>				
Clarificateur : S= 560 m <sup>2</sup> V= 2 120 m <sup>3</sup>				
Serre Solaire: S=1 280 m <sup>2</sup> V= 510 m <sup>3</sup>				

✓ **Observations**

Appréciation générale :

Excellente épuration.

Les prescriptions fixées par l'Arrêté Préfectoral sont toutes largement respectées.

La charge de pollution traitée par les ouvrages varie suivant l'état du réseau d'assainissement (nombreux bassins de pollution) et l'activité industrielle de la boulangerie Neuhauser.

Elle oscille, dans une amplitude assez large, entre 9 000 et 18 000 EH pour les matières carbonées.

✓ **Validation de l'autosurveillance**

STEP n°	Nom	Pt	VALIDATION		VALIDATION ANALYSE					
			DB <sub>5</sub>	DCO	DBO <sub>5</sub>	DCO	MEST	NK	Fl	
1662	FOLSCHVILLER	ES	✓	✓						
		SS	✓	✓						
		Analyses			✓	✓	✓	✓	✓	

STEP n°	Nom	Pt	Commentaires
1662	FOLSCHVILLER	ES	Les chaînes de débitmétrie et d'échantillonnage respectent, en tout point, le protocole de validation de l'autosurveillance.
		SS	Idem entrée
		Analyses	Analyses confiées au laboratoire agréé LCAM, le même que celui choisi par l'auditeur.

## STEP DE FOLSCHVILLER - 2009

### Rendement Station

Date	DBO5	DCO	MEST	NTK	PT
26/01 SATESE	97	93	95	86	93
03/03 SATESE	99	95	99	91	98
04/05 ATC	99.2	96.2	99.3	91.7	96
30/06 ATC	98.8	95.9	98.7	96.3	91.8
26/08 SATESE	99	98	99	97	97
27/10 ATC	98.7	96.9	99.3	98.1	71.8
MOYENNE	98.8	96	98.5	93.7	90.9
REGLEMENTAIRE	90	75	90	/	80

Valeur maxi

Valeur mini

## **2.URBANISATION FUTURE**

### **2.1 Collecte séparative**

Toutes les nouvelles zones ouvertes à l'urbanisation devront être desservies par des réseaux de collecte séparative (eaux pluviales – eaux usées).

L'imperméabilisation des sols devra être limitée et le rejet des eaux pluviales non polluées dans le milieu naturel maîtrisé (installations de stockage - régulation de débit – traitement éventuel.....)

### **2.2 Transport et stockage**

Les ouvrages de transport et de stockage du SIA3V ont été dimensionnés pour l'urbanisation future. Les ouvrages de collecte et de stockage des eaux pluviales devront faire l'objet d'études de simulation hydraulique.

### **2.3 Traitement**

Le traitement des eaux usées est assuré par la STEP de FOLSCHVILLER. Les effluents domestiques des futures zones ouvertes à l'urbanisation pourront être traités par la STEP située à FOLSCHVILLER .

Le milieu récepteur (ruisseau de VALMONT, ruisseau de FOLSCHVILLER et Nied allemande) n'est pas altéré par le rejet. Une « étude milieu » faite en 2010 l'a démontrée.

De plus, la capacité de la station sera encore augmentée de 30 % fin 2011 début 2012.



## PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE LA COMMUNE DE VALMONT

### NOTE TECHNIQUE SUR L'ELIMINATION DES DECHETS SOLIDES

La présente note, rédigée en application de l'article R123-24-3 du Code de l'Urbanisme, a pour objet d'exposer la situation actuelle de l'élimination des déchets solides dans la commune de VALMONT et de définir pour l'avenir une solution satisfaisante, réalisable dans le cadre du POS et conforme aux dispositions du Schéma Départemental d'élimination des ordures ménagères élaboré selon les instructions ministérielles du 17 novembre 1969 et adapté par le Conseil Général lors de sa troisième session extraordinaire de 1977.

La loi n° 92-646 du 17 juillet 1992 instaure des plans d'élimination des déchets avec les axes prioritaires suivants ;

- limiter la production et la nocivité des déchets,
- recycler et valoriser ce qui est possible dans des conditions économiquement acceptables.
- assurer un traitement optimal des déchets résiduels.
- stocker les résidus ultimes résultant d'une action de valorisation.

#### Situation actuelle et future

Les ordures ménagères de la commune de VALMONT sont collectées une fois par semaine et sont acheminées au centre d'enfouissement de TETING-SUR-NIED.

Cette décharge fait partie des centres d'élimination retenus par le Schéma Départemental d'élimination des ordures ménagères.

Une collecte sélective a lieu une fois par semaine. L'enlèvement des objets encombrants est effectué également une fois par semaine.

Le syndicat du Furst souhaite créer une déchetterie.